

Le Tronchet

LE MAGAZINE DE LA VIE MUNICIPALE | Janvier 2026



**L'Ecole et la Place du Cerf
Nouvelle secrétaire de mairie
Les Surcouf et Le Tronchet**





Chères tronchetoises, chers tronchetois,

L'année 2025 touche à sa fin avec sa parenthèse festive de noël. Nous aurons une pensée appuyée pour celles et ceux qui nous ont quittés cette année, en particulier Monsieur Guy Joncquemat à l'âge de 82 ans, conseiller municipal depuis 2012. Notre pensée se dirige aussi vers celles et ceux qui sont seuls ou souffrent de la maladie et à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux membres du conseil municipal, dont mes adjoints pour leur engagement et leur investissement tout au long du mandat 2020-2026, qui ont contribué à la réussite de nos projets et au bien-être de notre commune.

J'adresse mes sincères remerciements aux associations et aux entreprises de la commune pour leur soutien et leur engagement tout au long du mandat qui se termine, qui ont contribué à renforcer la vie locale.

Je souhaite partager avec vous un aperçu des actions et projets menés par l'équipe municipale qui ont marqué notre commune ces derniers mois.

Plusieurs aménagements ont été réalisés pour améliorer notre cadre de vie et renforcer la qualité des espaces publics. La place du Cerf a bénéficié d'une restructuration avec des travaux de désimperméabilisation et de verdissement. La cour de l'école publique Albert Aubry a également entamé sa transformation en juillet, avec des objectifs similaires. Dans le même esprit, une acquisition foncière a été effectuée pour créer un cheminement piéton, une venelle sécurisée reliant l'école, la salle des fêtes et l'aire de jeux.

La biodiversité a été mise à l'honneur avec l'installation de nichoirs pour différentes espèces sur les bâtiments communaux et une journée de sensibilisation a été organisée par Saint-Malo Agglomération le 14 juin sur la prairie du Béranger. L'été a vu l'installation d'un ponton-scène sur la rive gauche de l'étang des Lauriers, offrant un nouvel espace pour les animations culturelles.

Sur le plan des infrastructures, le renforcement du réseau électrique, de l'éclairage public et des télécommunications a débuté en novembre dans le secteur central de la Villejoie. Par ailleurs, les études pour la restauration de la station d'épuration se poursuivent en partenariat avec Saint-Malo Agglomération (SMA).

La mobilité et les services à la population ont également évolué : un arrêt de transport à la demande (TAD) a été créé à la Villejoie depuis le 1^{er} septembre, et les permanences France Services sont désormais assurées tous les quinze jours le mardi après-midi.

Le patrimoine et la vie locale ont été mis en lumière avec la cérémonie de renaissance des cloches le 21 juin, la randonnée du 24 août pour découvrir les chemins restaurés, et les spectacles organisés les 28 et 29 novembre au profit du Téléthon.

Enfin, la commune prépare l'avenir : les études menées avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne sur le secteur du Baillage avancent, avec une démolition et une dépollution prévues pour le dernier trimestre 2026.

Ces réalisations et projets traduisent une volonté constante d'améliorer le quotidien et de préserver l'identité de notre commune. Nous vous remercions pour votre implication et votre soutien dans ces démarches.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année et une année 2026 placée sous le signe du partage et de la convivialité.

Pascal Briand, Maire du Tronchet

Sommaire

VIE COMMUNALE

- Edito du Maire
- Mylène Dubois
- Bibliothèque
- Téléthon
- Repas des aînés
- Sur vos agendas
- Horaires mairie
- Etat civil

INFOS COMMUNALES

- Principales décisions du conseil
- Chemins de randonnée
- Végétalisation de la cour d'école
- Place du Cerf
- Epicerie
- Calendrier des collectes de déchets
- Badge d'accès à la déchetterie
- Dépôt de verres
- Nouvel arrêt TAD à La Villejoie

INFOS GÉNÉRALES

- Compteur d'eau
- Grippe aviaire
- Monoxyde de carbone
- Récupération
- Inscription sur les listes électorales

VIE SOCIALE

- France Services
- EHPAD de l'Orée du Bois

VIE ASSOCIATIVE

- Amis de la nature
- APE
- Artistes peintres
- Club Multi activités
- Comité des fêtes
- Gym détente
- Les Gros Mollets
- Marche détente et découverte
- UNC

MÉMOIRES DU PASSÉ...

- Les fêtes de la moisson
- Les Surcouf et Le Tronchet

Directeur de la publication : Pascal Briand

Rédaction et coordination : la municipalité

Crédits photos : Mairie du Tronchet

Conception : Lunacom

Impression : Com'Event

Dépôt légal : JANVIER 2026

Contact : Mairie du Tronchet

Tél. 02 99 58 95 39

Le Baillage - 35540 Le Tronchet



La bibliothèque

Animation chaos des monstres : le mardi 28 octobre animée par Fanny (la bibliothécaire) accompagné de Gwen (bénévole)



16 petits monstres ont participé à l'animation d'Halloween accompagnés de leurs parents. Lors de cette matinée, les enfants ont créé des monstres avec différents matériaux (rouleaux de papier toilette, paille, ...). Une exposition « Monstrobulle » prêtée par Quai des bulles ainsi que des jeux. Elle a enrichi cette



matinée. L'animation s'est terminée par la lecture du livre « les monstres ne boivent pas de lait à la fraise » de Marie-Hélène Versini et de Vincent Boudgourd. Une petite surprise a clôturé la matinée : un bonbon ou un sort ?

Expositions 2025



La bibliothèque accueille régulièrement des expositions sur différentes thématiques.

En 2025, elle a accueilli :

- Exposition « Monstrobulles », l'exposition nous plonge dans l'univers de la série de bandes dessinées de Marie Frisson. Tout au long d'un parcours ludique, interactif et drôlement frissonnant en compagnie de ses monstres rigolos, les enfants vont pouvoir explorer, apprendre à exprimer et à reconnaître leurs émotions : peur, tristesse, surprise et rire !

Pour 2026, d'autres expositions vous seront présentées....

Les évènements à venir à la bibliothèque

- **Mardi 17 Février de 10h à 12h** : Animation sur Carnaval
- **Mardi 14 Avril de 10h à 12h** : Animation sur les livres dans tous leurs états



Mylène Dubois

Nous avons eu la joie d'accueillir Mylène Dubois au 1^{er} octobre en tant que Secrétaire Générale des Services, en prévision du départ en retraite de Marie-Claire Chartier au 1^{er} janvier 2026. Nous tenons à remercier chaleureusement Marie-Claire pour son travail au service de la commune et des Tronchetois pendant ces 2 dernières années, et nous souhaitons la bienvenue à Mylène.

Téléthon

Les 28 et 29 novembre

Au nom de toute l'équipe organisatrice, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des bénévoles, des associations (Club Multi-activités, Marche Détente et Découverte, APE, Gym Détente, Club Moto, UNC, Comité des Fêtes) et des participants qui ont contribué au succès du téléthon 2025 dans notre commune.

Un grand merci aux partenaires et aux commerçants qui ont offert des lots, ainsi qu'aux agriculteurs de la commune qui ont fourni gracieusement du lait et des denrées.

Ils étaient 76 à participer à la marche de nuit vendredi soir, pour ensuite se retrouver plus nombreux encore dans la salle des fêtes afin d'assister au concert des « Zikos », un orchestre constitué de musiciens de la commune, dont deux conseillers municipaux.

Le samedi, le Club Moto proposait des balades dans la commune, et 113 personnes ont assisté au concert du samedi soir avec « 3 stars in the same sky » un groupe musical également composé d'habitants du Tronchet.



L'ensemble de ces manifestations, ainsi que la petite restauration lors de ces deux soirées, et la vente d'articles de Noël par les associations ont permis de remettre un chèque de 2 712 euros au Téléthon.

Grâce à la mobilisation de tous, cet événement a une nouvelle fois été placé sous le signe de la solidarité, de la générosité et de la convivialité.

Repas des aînés

80 personnes étaient présentes cette année au traditionnel repas des aînés organisé dimanche 23 novembre par le Centre d'Action Sociale du Tronchet.

Le maire Pascal Briand et les membres du CCAS ont souhaité la bienvenue aux participants et mentionné le nom des doyens présents dans la salle, avec un mot pour les absents et les récents défunt de la commune.

Chants et danses ont animé cette journée grâce à Claudine Plihon et ses talents de musicienne et de chanteuse, tandis que quelques uns ont osé prendre le micro pour raconter des contes en gallo ou chanter pour le grand plaisir de tous.

Le repas préparé par le traiteur Saveurs et Gourmandises a été très apprécié de tous, avec en bouquet final une très impressionnante omelette norvégienne flambée par le chef, comme le montre la photo.



Nous sommes désolés que l'article et les photos transmises au quotidien Ouest France aient été refusés et n'aient pas été publiés. Notamment pour les membres du CCAS qui se sont démenés afin d'assurer la réussite de cette manifestation pour la plus grande satisfaction des participants.



Sur vos agendas

La mairie vous invite à noter les événements suivants sur votre agenda:



Janvier

Vendredi 16 : Vœux du maire à 19h à la salle des fêtes

Février

Vendredi 6 : Blind test et soirée pizzas à 18h30 organisés par l'APE

Mardi 17 : Animation sur « le carnaval » à la bibliothèque de 10h à 12h

Mars

Vendredi 6 : Concours de lecture à voix haute à l'espace Bel Air de Miniac Morvan à 18h30

Dimanche 15 et dimanche 22 : Elections municipales

Avril

Samedi 4 : Boum des enfants organisée par l'APE à partir de 14h

Mardi 14 : Animation sur « les livres en tous leurs états » à la bibliothèque de 10h à 12h

Mai

Jeudi 8 : Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale au monument aux morts

Juin

Dimanche 14 : Fête de fin d'année organisée par l'APE

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

Charlyse, Emilio, Esmée, Lola, Manolo, Tom, Victor.

Peine et Tristesse :

Alain, Aline, Anne, Antoine, Guy, Madeleine, Marguerite, Marie, Patrice nous ont quittés.

Mariages :

tous nos vœux de bonheur à Brice et Marine, Armand et Aurélie, Arlann et Juliette, Antoine et Cindy, Stéphane et Nathalie, Vincent et Cynthia.

Vous vous mariez :

Une démarche en ligne vous propose d'informer les administrations (assurance maladie, allocations familiales, bureau du service national) de votre changement de nom d'usage.

Le service est gratuit.

www.service-public.fr ou www.mon.service-public.fr



Mairie : 02 99 58 95 39 mairie@letronchet.eu	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15	Samedi de 9h à 12h
Bibliothèque : 02 99 58 95 39 bibliothequedutronchet@gmail.com www.letronchet.bibenligne.fr	Lundi et mercredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 Mardi 13h30 à 17h00 Vendredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30	Samedi de 9h30 à 11h45 Fermées : le jeudi, le mardi matin, le 1 ^{er} mercredi du mois et les 2 ^e et 4 ^e samedis du mois
Agence postale communale : 02 99 58 14 17	Lundi, mercredi et vendredi 9h30 à 12h00 et 13h30 à 16h15 Mardi 13h30 à 16h15	
Gendarmerie Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine : 02 99 58 40 05	Lundi, mercredi et samedi de 14h à 18h Vendredi de 8h à 10h et de 14h à 18h	

Principales décisions du dernier conseil

VERDISSEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE

La végétalisation de la cour d'école s'inscrit dans le cadre de l'atténuation et de l'adaptation au dérèglement climatique pour favoriser le bien-être des enfants, enseignants et personnel communal dans les activités scolaires.

À la suite d'une demande de devis auprès d'entreprises spécialisées, le montant des travaux d'aménagement de la cour d'école s'élève à environ 80 000 euros + les études

fixées à 21 500 soit un total prévisionnel de 101 500 euros. L'augmentation du coût du projet est lié à des prestations qui n'étaient pas prévues initialement : arrachage de la haie de thuya, fourniture et pose d'une clôture sur rue d'un modèle se rapprochant de l'existant et la plantation de haie de type bocage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

TARIFS CANTINE AU 01 SEPTEMBRE 2025

Pour rappel, la restauration scolaire du Tronchet est prise en charge par la société CONVIVIO. Le prestataire nous a transmis ses nouveaux tarifs à partir du 1^{er} septembre 2025.

TARIFS CONVIVIO			TARIFS COMMUNAUX		AUGMENTATION	
ANNÉE	H.T.	T.T.C.	ENFANT	ADULTE	EUROS	%
01/09/2025	4.2090€	4.4405€	4.05€	6.50€	+0.20€	5.19%
01/01/2025	4.1354€	4.3628€	3.85€	6.30€	0	0.00%
01/09/2024	4.1354€	4.3628€	3.85€	6.30€	0	0.00%
01/01/2024	3.8699€	4.0827€	3.85€	6.30€	0	0.00%
01/09/2023	3.8699€	4.0827€	3.85€	6.30€	+ 0.25€	6.94%
17/04/2023	3.4129€	3.6006€	3.60€	6.00€	+ 0.30€	9.09%
01/01/2023	3.4129€	3.6006€	3.30€	5.70€		

Madame Sandrine FER, 1^{ère} adjointe, propose au conseil municipal d'augmenter les tarifs de la cantine scolaire, ceux-ci n'ayant pas été augmentés depuis le 1^{er} septembre 2023 malgré les hausses successives du prestataire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'augmenter les prix des repas au 1^{er} septembre 2025 :

- Nouveau tarif enfant : 4.05 euros le repas
- Nouveau tarif Adulte : 6.50 euros le repas

TARIF DU NOUVEAU PONTON ETANG DES LAURIERS ET DU CLOITRE

1) Monsieur le Maire informe que les travaux du ponton démontable sont terminés.

Il est proposé au conseil municipal de réglementer son utilisation par l'instauration d'un tarif fixé à 50 euros par jour pour les personnes extérieures au Tronchet ou dans le cadre d'une activité commerciale.

2) Le cloître est fréquemment sollicité pour une utilisation personnelle. Monsieur le Maire propose d'établir un tarif afin de

réglementer cette mise à disposition. Il est proposé une location de 100 euros par jour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le tarif de location du ponton à 50 euros par jour pour les personnes extérieures à la commune ou dans le cadre d'une activité commerciale, et valide la location du cloître à 100 euros par jour.

MAJORATION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE

La majoration de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est actuellement au taux de 50%.

Au regard de la tension sur l'accès au logement pour la population, il est proposé au conseil municipal d'augmenter la majoration de la cotisation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaire et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale à hauteur de 60% afin d'inciter les propriétaires à remettre sur le marché les biens non affectés aux

résidences principales et ainsi augmenter l'offre de logements dans les zones où la demande est la plus forte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de majorer la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés pour la porter à 60%.

ACCORD LOCAL FIXANT LE NOMBRE ET LA RÉPARTITION DES SIÈGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE SAINT-MALO AGGLOMÉRATION, POUR LA MANDATURE 2026-2032

Saint Malo Agglomération demande aux communes membres de statuer sur la composition du conseil communautaire pour le mandat 2026-2032.

Afin de conclure cet accord local, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la répartition qui suit fixant à 61 le nombre de sièges du Conseil communautaire, et répartis entre

les communes de la manière suivante :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de conclure un accord local, décide de fixer à 61 le nombre de sièges du Conseil communautaire de Saint-Malo Agglomération, répartis comme suit :

COMMUNE	POPULATION MUNICIPALE AU 01/01/2025	NOMBRE TOTAL DE SIÈGES TITULAIRES POUR L'ACCORD LOCAL
Saint-Malo	47255	30
Cancale	5554	4
Saint-Méloir-des-Ondes	4666	3
Miniac-Morvan	4379	3
Saint-Coulomb	2970	2
Plerguer	2871	2
Saint-Jouan des Guérets	2816	2
La Fresnais	2508	2
Saint-Père-Marc-en-Poulet	2399	2
La Gouesnière	2000	2
Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine	1679	2
Hirel	1384	1
Saint-Guinoux	1247	1
La Ville-ès-Nonais	1226	1
Le Tronchet	1204	1
Saint-Suliac	977	1
Saint-Benoit des Ondes	966	1
Lillemer	383	1
Total EPCI	86484	61

DECISIONS DU MAIRE

DEC_2025_03 Réalisation d'un ponton démontable : Signature d'un devis avec la société JMS CONCEPT, PA de la Belle Alouette 56800 GUILLAC pour la réalisation d'un ponton démontable d'un montant total de 29 738 euros hors taxe.

Pour information il est précisé que ce dossier bénéficie d'une subvention du syndicat d'Eau du Pays de Saint-Malo à hauteur de 50 % du coût et dans la limite de 18 000 euros.

DEC 2025-04 validation du devis VALLOIS 3 rue du Coq Rouge à Servon sur Villaine pour 64 092.43 € H.T. concernant les travaux de végétalisation de la cour d'école Albert Aubry

DEC 2025-05 virement de crédit cour d'école opération presbytère – 35 000 euros opération école + 35 000 euros.

DEC 2025 -06 convention Brigade verte du 1er aout 2025 au 31 juillet 2026 : validation de la convention.

DEC 2025-07 désignation d'un avocat pour ester en justice afin de représenter et défendre les intérêts de la commune. Cabinet COUDRAY Rennes. Assignation en référé

DEC 2025-08 désignation d'un avocat pour ester en justice afin de représenter et défendre les intérêts de la commune Cabinet COUDRAY Rennes. Bail commercial. Assignation en référé.

Le rapport intégral des délibérations peut être consulté au secrétariat de mairie aux heures ouvrables de la mairie.

Chemins de randonnée

Les travaux de remise en état des anciens chemins communaux et la création de nouveaux chemins de liaison sont terminés et permettent maintenant de nouvelles randonnées à pied à travers notre commune. Des barrières d'accès aux entrées des chemins ont été posées pour autoriser uniquement le passage des piétons.

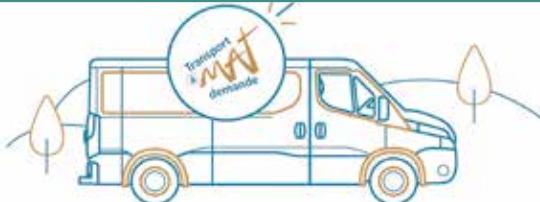
Les trois puits en bordure de ces chemins ont également été restaurés et sécurisés, mettant en valeur ce patrimoine historique de notre commune.

Les tracés de ces chemins figurent sur les cartes communiquées dans le bulletin municipal de janvier 2025.

Bonnes promenades.



Conception : Saint-Malo Agglomération - Octobre 2025



Nouvel arrêt près de chez vous !

La Ville Joie

Le Tronchet

Transport à **MAT** demande

Un arrêt tout près,
pour aller plus loin...

reseau-mat.fr

MAT
Malo Agglo Transports
Un service de Saint-Malo Agglomération

À partir de juin 2026
En déchèterie, pour entrer,
il faudra **badger** !

Demandez
votre badge
dès maintenant

DÉCHÈTERIES

Scannez-moi

+ d'infos : stmalo-agglomeration.fr

Une question ?
Service à l'appel gratuit
0800 801 061

Saint-Malo Agglomération



Travaux Ecole et Place du Cerf

La cour de l'école Albert Aubry et la place du Cerf se transforment pour accueillir la nature.

Avant l'été 2025, la cour de l'école Albert Aubry et la place du Cerf étaient entièrement minérales. Grâce à des projets ambitieux de **désimperméabilisation et de végétalisation**, elles sont désormais des espaces plus naturels, pédagogique et agréables pour les élèves.

Pourquoi désimperméabiliser ?

La désimperméabilisation consiste à remplacer les surfaces imperméables par des matériaux ou des sols permettant l'infiltration des eaux pluviales. Ce choix répond à plusieurs enjeux :

- Limiter les îlots de chaleur et améliorer le confort thermique.
- Favoriser la biodiversité en réintroduisant le végétal au coeur de la cour et sur la place du Cerf.
- Gérer durablement l'eau en infiltrant les eaux pluviales et en créant un jardin de pluie pour la cour d'école.
- Créer des espaces pédagogiques pour apprendre dehors et sensibiliser les enfants à la nature dans la cour d'école.

Les aménagements réalisés

- Nouveaux revêtements : pavés drainants, copeaux, zones en pleine terre.
- Plantation d'arbres, arbustes et vivaces (prévue en **décembre et janvier**).
- Espaces ludiques : circuit de l'eau, pas japonais, cabane, terrasse bois, mobilier naturel dans la cour d'école.

- Un amphithéâtre/scène extérieur pour faire classe dehors.

Objectifs du projet

- Offrir des **espaces variés** pour jouer, apprendre et se détendre dans la cour.
- Réduire le caractère imperméable de la cour et de la place et reconnecter l'eau à son cycle naturel.
- Améliorer le cadre scolaire : ombre, fraîcheur, qualité paysagère.
- Faire de ce projet un **outil pédagogique et collaboratif**, impliquant élèves et enseignants.

Un projet (cour d'école) soutenu par le Fond Vert

Ce projet, financé par la commune du Tronchet, a bénéficié du soutien de l'État via le **Fond Vert**, confirmant son importance pour la transition écologique.

Un projet (place du Cerf) soutenu par l'Etat

Ce projet, financé par la commune du Tronchet, a bénéficié du soutien de l'État via la **DETIR**, confirmant également son importance pour la transition écologique de notre commune.

Prochaine étape : les plantations en décembre, janvier et Février. Elles viendront compléter cette transformation et offrir aux enfants une cour et une place vivantes, évolutives et respectueuses de l'environnement.

Quelques faits à propos de la situation de l'épicerie « Chez Mél »

La gérante de l'épicerie « Chez Mél » a pris la décision de fermer son commerce le 25 mai, suite à la fuite constatée entre le ballon d'eau chaude et le lavabo du local sanitaire de l'épicerie. Le 6 juin, un plombier est intervenu à la demande de la commune pour stopper la fuite, après avoir fait vérifier l'ensemble des canalisations par une société spécialisée.

Une réunion d'expertise conjointe a eu lieu le 23 juin avec un expert de la société qui avait réalisé les travaux de plomberie et un expert de l'assureur de la gérante. La responsabilité de la société de plomberie a été reconnue par ces deux experts.

Le 9 juillet, la commune a fait établir un devis par un autre plombier pour réparer la fuite et par un peintre pour remettre en état les murs ayant subi des remontées d'humidité suite à la période de fuite. Ces dépenses seront à la charge de la société de plomberie responsable de la fuite.

A ce jour, la gérante n'a pas donné son accord pour que ces artisans aient accès au bâtiment afin d'effectuer leurs travaux.

La gérante a assigné la commune en référé auprès du tribunal de commerce le 1^{er} août. Suite à la comparution du 23 septembre, le juge a demandé une expertise complémentaire qui a eu lieu le 5 décembre, en présence de la gérante et d'élus accompagnés de leur conseil.

Conformément au bail de location du local commercial, la commune a averti la gérante le 29 septembre que, faute d'ouverture de son commerce, la clause résolutoire du bail commercial serait appliquée après un délai d'un mois soit après le 29 octobre.

La gérante a assigné de nouveau la commune en référé auprès du tribunal judiciaire le 21 octobre concernant la suspension de la clause résolutoire. La comparution prévue initialement le 6 novembre a été reportée au 18 décembre.

Dépôt de verres

Les conteneurs de dépôt des verres, destinés à être recyclés, concernent exclusivement les bouteilles, les bocaux, les flacons et les pots en verre.

Les autres déchets (céramique, vaisselle, vitres, carreaux) doivent être déposés en tant que gravats en déchèterie.

Nous vous remercions de ne pas laisser de verre cassé, ni de gravats, autour des conteneurs de récupération, pour éviter les coupures des usagers, des agents chargés du nettoyage et des animaux.



DONNER PLUTÔT QU'ABANDONNER

2026

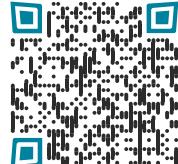
Le Tronchet



AVEC

Déco, meubles, électroménager, articles de sport... Si ça passe, on vous en débarrasse. Saint-Malo Agglomération les collecte chez vous pour leur donner une seconde vie.

+ D'INFOS :



Avec le concours de
 Le Lien
Association - Développer l'entraide à la régabe



BOB LACHAISE

"Un tour de vis, et je suis reparti pardi !"

- Collecte des recyclables
- Collecte des ordures ménagères

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J Jour de l'an	1 D	Ella	1 M	Hugues	1 L Justin
2 V Basile	2 L	Présentation	2 L	Charles le B.	2 M Blandine
3 S Geneviève	3 M	Blaise	3 M	Guénolé	3 M Kévin
4 D Odilon	4 M	Véronique	4 M	Casimir	4 J Clotilde
5 L Edouard	5 J	Agathe	5 J	Olive	5 V Igor
6 M Mélanie	6 V	Gaston	6 V	Colette	6 S Norbert
7 M Raymond	7 S	Eugénie	7 S	Félicité	7 D Gilbert
8 J Lucien	8 D	Jacqueline	8 D	Jean de Dieu	7 J Médard
9 V Alix	9 L	Apolline	9 L	Françoise	8 L Diane
10 S Guillaume	10 M	Arnaud	10 M	Vivien	9 M Landry
11 D Pauline	11 M	N.-D. Lourdes	11 M	Rosine	10 M Barnabé
12 L Tatiana	12 J	Félix	12 J	Justine	11 J Guy
13 M Yvette	13 V	Béatrice	13 V	Rodrigue	12 V Antoine de P.
14 M Nina	14 S	Valentin	14 S	Mathilde	13 S Elisée
15 J Rémi	15 D	Claude	15 D	Louise	14 D Germaine
16 V Marcel	16 L	Julienne	16 L	Bénédicte	15 L Aurélien
17 S Roseline	17 M	Alexis	17 M	Patrice	16 M Hervé
18 D Prisca	18 M	Bernadette	18 M	Cyrille	17 M Léonce
19 L Marius	19 J	Gabin	19 J	Joseph	18 J Romuald
20 M Sébastien	20 V	Aimée	20 V	Heribert	19 V Silvère
21 M Agnès	21 S	P. Damien	21 S	Clémence	20 M Bernardin
22 J Vincent	22 D	Isabelle	22 D	Léa	21 J Solstice d'été
23 V Barnard	23 L	Lazare	23 L	Victorien	22 V Constantin
24 S Fr. de Sales	24 M	Modeste	24 M	Karine	23 S Emile
25 D Conv. de Paul	25 M	Roméo	25 M	Humbert	24 D Didier
26 L Paule	26 J	Nestor	26 J	Larissa	25 L Pascal
27 M Angèle	27 V	Honorine	27 V	Habib	26 M Prosper
28 M Th. d'Aquin	28 S	Romain	28 S	Gontran	27 M Anthelme
29 J Gildas			29 D	Gwladys	28 J Fernand
30 V Martine			30 L	Cath. de St.	29 V Irénée
31 S Marcelle			31 M	Amédée	30 M Pierre
				Robert	31 D Martial
				Benjamin	Visitation

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER 2027
1 M Thierry	1 S Alphonse	1 M Gilles	1 J Thér. de l'E.	1 D Toussaint	1 M Florence	1 V Avancée
2 J Martinien	2 D Julien Eymard	2 M Ingrid	2 V Léger	2 L Défunts	2 M Viviane	2 S Basile
3 V Thomas	3 L Lydie	3 J Grégoire	3 S Gérard	3 M Hubert	3 J Fr.-Xavier	3 D Geneviève
4 S Florent	4 M J-M Vianney	4 V Rosalie	4 D Fr. d'Assise	4 M Charles	4 V Barbara	4 L Odilon
5 D Antoine	5 M Abel	5 S Raïssa	5 L Fleur	5 J Sylvie	5 S Gérald	5 M Mélanie
6 L Mariette	6 J Transfiguration	6 D Bertrand	6 M Bruno	6 V Béatrice	6 D Nicolas	6 M Édouard
7 M Raoul	7 V Gaétan	7 L Reine	7 M Serge	7 S Carine	7 L Ambroise	7 J Raymond
8 M Thibault	8 S Dominique	8 M Nativité	8 J Pélagie	8 D Geoffroy	8 M Imm. Concept.	8 V Lucien
9 J Amandine	9 D Amour	9 M Alain	9 V Denis	9 L Théodore	9 M Pierre Fourier	9 S Alix
10 V Ulrich	10 L Laurent	10 J Inès	10 S Ghislain	10 M Léon	10 J Romaric	10 D Guillaume
11 S Benoît	11 M Claire	11 V Adelphe	11 D Firmin	11 M Armistice	11 V Daniel	11 L Pauline
12 D Olivier	12 M Clarisse	12 S Apollinaire	12 L Wilfried	12 J Christian	12 S Jeanne F-C	12 M Tatiana
13 L Henri	13 J Hippolyte	13 D Aimé	13 M Géraud	13 V Brice	13 D Lucie	13 M Yvette
14 M Fête nationale	14 V Evrard	14 L La Croix	14 M Juste	14 S Sidonie	14 L Odile	14 J Nina
15 M Donald	15 S Assomption	15 M Roland	15 J Thér. d'Avila	15 D Albert	15 M Ninon	15 V Rémi
16 J N-D Mt-Carmel	16 D Armel	16 M Edith	16 V Edwige	16 L Marguerite	16 M Alice	16 S Marcel
17 V Charlotte	17 L Hyacinthe	17 J Renaud	17 S Baudoin	17 M Elisabeth	17 J Gaël	17 D Roseline
18 S Frédéric	18 M Hélène	18 V Nadège	18 D Luc	18 M Aude	18 V Gatien	18 L Prisca
19 D Arsène	19 M Jean-Eudes	19 S Emilie	19 L René	19 J Tanguy	19 S Urbain	19 M Marius
20 L Marina	20 J Bernard	20 D Davy	20 M Adeline	20 V Edmond	20 D Théophile	20 M Sébastien
21 M Victor	21 V Christophe	21 L Matthieu	21 M Céline	21 S Prés. Marie	21 L Solstice d'Hiver	21 J Agnès
22 M Marie-Mad.	22 S Fabrice	22 M Maurice	22 J Elodie	22 D Cécile	22 M Fr.-Xavière	22 V Vincent
23 J Brigitte	23 D Rose de L.	23 M Constant	23 V Jean de C.	23 L Clément	23 M Armand	23 S Barnard
24 V Christine	24 L Barthélémy	24 J Thècle	24 S Florentin	24 M Flora	24 J Adèle	24 D Fr. de Sales
25 S Jacques	25 M Louis	25 V Hermann	25 D Crépin	25 M Catherine	25 V Noël	25 L Conv. de Paul
26 D Anne	26 M Natacha	26 S Côme	26 L Dimitri	26 J Delphine	26 S Etienne	26 M Paule
27 L Nathalie	27 J Monique	27 D Vincent de P.	27 M Emeline	27 V Sévrin	27 D Jean	27 M Angèle
28 M Samson	28 V Augustin	28 L Venceslas	28 M Jude	28 S Jacq. de la M.	28 L Innocents	28 J Th. d'Aquin
29 M Marthe	29 S Sabine	29 M Michel	29 J Narcisse	29 D Saturnin	29 M David	29 V Gildas
30 J Juliette	30 D Fiacre	30 M Jérôme	30 V Bienvenue	30 L André	30 M Roger	30 S Martine
31 V Ignace de L.	31 L Aristide	31 S Quentin		31 J Sylvestre		31 D Marcelle

www.stmalo-agglomeration.fr

N° Vert : service & appel gratuits

0800 801 061

PSSST...

Découpez et conservez
votre calendrier 2026 !

JENNY DEE

"EUREKA !
La Récup' est là !"



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



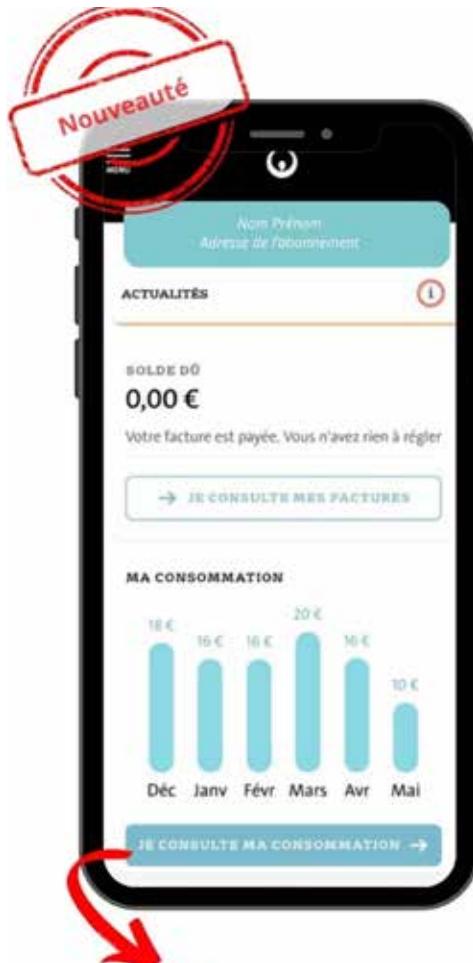
www.prevention-maison.fr



Compteur à eau

Votre compteur est équipé !

Vous pouvez paramétriser vos seuils d'alertes !



You can:

- Lire vos consommations à la journée
- Lire vos pertes d'eau quand elles existent
- Paramétriser un seuil d'alerte à la journée
- Paramétriser une alerte en cas d'absence



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter sur la commune aux prochaines élections, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Pour pouvoir être inscrit, vous devez être âgé de 18 ans ou plus, résider au Tronchet et vous présenter en mairie avec **une pièce d'identité et un justificatif de domicile**.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne grâce au téléservice :

« Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales »
La date limite pour une inscription sur la liste électorale de la commune est fixée au **6 février 2026**, pour pouvoir participer aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

Retrouvez-nous :



www.service.eau.veolia.fr



09.69.32.35.29



32 Rue de la Rouelle
35120 DOL DE BRETAGNE

40 LITRES,
ÇA ME
SUFFIT !
AU-DELÀ, J'AGIS !



Le volume essentiel, c'est quoi ?

40 L / jour / personne

pour s'hydrater, cuisiner et rester propre

Les Volumes sur lesquels je peux agir:

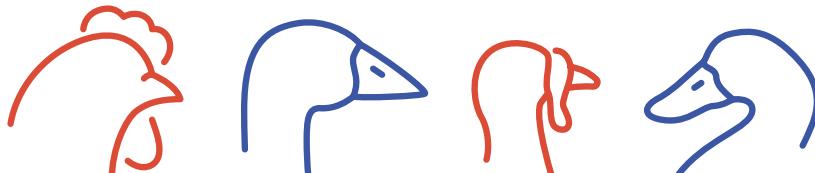
- **Le volume technique** (lié à l'aménagement)
- **Le volume confort** (lié aux habitudes et aux loisirs)





LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



**Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux
(basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)**

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

- 1.** en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
- 2.** surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
- 3.** protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
- 4.** ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...) ;
- 5.** nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...) ;
- 6.** déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conservez les cadavres, isolez-les, protégez-les et contactez votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-quil-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

- Décembre 2022 -

La Récup'!

DONNER
PLUTÔT QU'
ABANDONNER



Déco, meubles, électroménager, articles de sport,
si ça passe, on vous en débarrasse.
Saint-Malo Agglomération les collecte
CHEZ VOUS pour leur donner **une seconde vie.**

► N°Vert **0801 793 600**

Avec le concours de

Le Lien
Association d'intermédiation à l'emploi



**Saint-Malo
Agglomération**

EHPAD l'Orée du Bois

L'année 2025 marque un tournant pour la Résidence de l'Orée du Bois qui a vu ses résidents de Foyer de Vie quitter l'établissement en début d'année pour aller s'installer à Dol de Bretagne (soit à la Résidence de l'Abbaye, soit au nouveau Foyer de Vie Ti Gwen).

S'est alors ouverte une grande phase de travaux destinée à « rafraîchir » les anciennes chambres du Foyer de Vie. Dans quelques semaines, lorsque ces travaux seront terminés, l'ensemble des résidents de l'EHPAD pourra bénéficier d'un logement individuel (actuellement 24 résidents sur 65 sont accueillis en chambre double).

Pour cela, l'EHPAD doit se réinventer dans son organisation générale avec l'ouverture d'un service de 15 places dans les anciens locaux du Foyer de Vie. Si le nombre de résidents reste le même (capacité de 65 places), la répartition sera prochainement différente et a nécessité une réflexion globale sur le fonctionnement quotidien.

En faisant du « Vivons ensemble comme à la maison » son grand principe, les professionnels personnalisent autant que possible l'accompagnement des résidents de l'EHPAD tout en portant fièrement les valeurs de la Résidence que sont la bienveillance, le respect, l'autonomie et la singularité.

Si les grands travaux d'envergure (visant à réhabiliter l'ensemble de l'établissement et plus globalement les EHPAD du Groupement des 2 Abbayes) sont encore en phase de réflexion et de négociation avec les autorités de tarification (Conseil Départemental et ARS), il n'en demeure pas moins que la suppression des chambres doubles représente une évolution importante de la qualité d'accompagnement des résidents d'EHPAD au Tronchet.

Claire POILPRÉ



CONTACT :

Claire POILPRÉ, Directrice Adjointe du G2A
(Groupement des 2 Abbayes)
direction.tronchet@g2a.bzh
Déléguée de la Résidence de l'Orée du Bois (EHPAD)
1 Rue de la Prière
35540 LE TRONCHET
02.99.58.95.78

Le Tronchet

PERMANENCES 2026
Aide à la réalisation de vos démarches administratives

Une semaine sur deux le mardi de 14h00 à 17h00

Saint-Malo Agglomération

France services

JANVIER Le 13, le 27	FÉVRIER Le 10, le 24	MARS Le 10, le 24
AVRIL Le 07, le 21	MAI Le 05, le 19	JUIN Le 02, le 16, le 30

Avant tout déplacement, contactez les médiateurs au **02 99 89 61 37** pour savoir quels documents apporter.

Les gros mollets

Course Nature des Corsaires : un franc succès au Tronchet

Le 11 novembre dernier, le Tronchet a vibré au rythme de la traditionnelle « Course Nature des Corsaires », organisée par l'association Les Gros Mollets. Pour cette nouvelle édition, l'évènement a affiché complet avec 500 coureurs sur la ligne de départ et 84 marcheurs, réunissant sportifs confirmés, amateurs passionnés et familles venues profiter d'un moment convivial. Sous une météo idéale, les participants ont évolué dans une ambiance chaleureuse, soutenus tout au long du parcours par un public nombreux et enthousiaste. Comme à chaque fois, la bonne humeur était au rendez-vous et a largement contribué à l'ambiance chaleureuse qui caractérise chaque année cet évènement.

Une organisation saluée

Comme chaque année, les bénévoles de l'association Les Gros Mollets, ont joué un rôle essentiel. Comptant plus de 100 adhérents, l'association se distingue par son esprit d'équipe et son engagement sans faille. Mobilisés dès les premières heures, ils ont veillé à la sécurité du parcours, à l'accueil des participants et au bon déroulement de l'ensemble de la matinée. Leur enthousiasme a été unanimement salué.

La course des corsaires confirme ainsi sa réputation d'évènement sportif où convivialité, partage et passion se



rencontrent pour offrir une belle expérience aux participants comme aux spectateurs.

Rendez-vous pour les 20 ans en 2026

Fort de ce succès l'association donne déjà rendez-vous à tous pour l'édition 2026, qui marquera un anniversaire symbolique : les 20 ans de la Course Nature des Corsaires.

Une édition qui promet d'être encore plus festive et rassembleuse !

Comité des fêtes

Reprise dynamique au Comité des Fêtes du Tronchet.

La saison a repris avec enthousiasme pour le Comité des Fêtes du Tronchet. Premier rendez-vous de l'automne, la soirée dansante du 18 octobre, placée sous le thème savoyard, a rencontré un vif succès : tartiflette, salle comble et ambiance assurée par DJ Jojo, pour le plus grand plaisir des participants.

Ce fut également l'occasion pour l'équipe d'arborer pour la première fois nos nouveaux polos aux couleurs de l'association,



portés fièrement par les bénévoles, anciens comme nouveaux membres.

Nous rappelons d'ailleurs que **le comité recherche toujours des bénévoles**, indispensables à la réussite de nos animations. Un grand merci à celles et ceux qui donnent déjà de leur temps !

Côté matériel, les locations connaissent un succès constant : **vaisselle, tables et bancs, tonnelle**, tout est très sollicité pour les mariages, anniversaires et autres événements. Et bonne nouvelle : un **nouveau barnum** viendra compléter notre offre en 2026.

L'année prochaine s'annonce tout aussi animée, avec de nouveaux rendez-vous en préparation : un barbecue géant pour la Fête de la musique, le retour très attendu du vide-grenier, ainsi que plusieurs soirées à thème.

En conclusion, le Comité des Fêtes affirme une fois de plus son rôle essentiel dans la vie du village et espère voir encore plus d'habitants nous rejoindre pour imaginer et créer ensemble les fêtes de 2026, bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

CONTACT :

06 51 90 89 99 ou 06 62 26 64 03 (le soir)

Facebook : comité.letronchet.5

Courriel : cdflt35@gmail.com



Marche, Détente et Découverte

Prenez le temps de trouver l'erreur dans cette image avant de retourner pour lire la solution.

Alors, avez-vous trouvé l'erreur ? Non ?

C'est pourtant simple : il manque la trace de vos pas !

Vous nous avez manqué lors de notre promenade et notre déjeuner partagé à La Vicomté, lors de notre découverte des mégalithes de Pleudihen, lors de nos pique-niques au Fort La Latte et à Saint-Jacut, lors de notre exploration du château de Fougères, lors de notre visite de l'Écomusée de la Baie à Saint-Léonard et de bien d'autres magnifiques promenades.

Ne manquez plus ces belles occasions de marcher, de découvrir et de vous faire des amis.



Réparez cette erreur au plus vite en nous rejoignant sur le parking de la mairie le jeudi à 9h ou le vendredi à 9h30.

CONTACT :

Vous retrouverez aussi toutes les informations et nos coordonnées sur notre site : <https://rando-letronchet35.fr>

Club multi activités

Les activités du club multi-activités ont repris dès début septembre avec la confection en couture de sacs au profit du loto multi générationnel.

Puis plusieurs séances pour la réalisation de sujets sur le thème de Noël qui ont été vendus au bénéfice du Téléthon le dernier week-end de novembre.

Si vous avez l'âme créative et souhaitez passer de bons moments, n'hésitez pas à venir nous rejoindre à la salle annexe de la mairie deux mercredis par mois de 18h30 à 20h30.

CONTACT :

Danielle Flaux : 06 02 27 62 31





Laetitia
DELAUNAY

Présidente de
Tressé



Coralie
PLIHON

Présidente du
Tronchet



Mélanie
EOCHE

Vice présidente de
Tressé



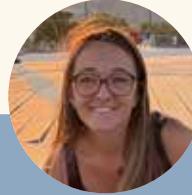
Manène
DUPOUEY

Vice présidente du
Tronchet



Pauline
TORRES

Trésorière de
Tressé



Justine
DUCLOS

Trésorière du
Tronchet



Julien
VANNIEUWENHUYSE

Vice trésorier de
Tressé



Adèle
ROUDOT

Vice trésorière du
Tronchet



Marjorie
RAPHAEL

Membre
d'honneur



Gaëlle
DAUMER

Secrétaire de
Tressé



Justine
VALLEZ

Secrétaire du
Tronchet



Maelle
MORLIER

Vice secrétaire de
Tressé



Mélodie
PEUVREL

Vice secrétaire du
Tronchet



Morgane
PARMENTIER

Membre
d'honneur

APE

Chers Tronchetois et Tronchetoises,

Nous sommes heureux de vous présenter les actions réalisées par l'Association des Parents d'Élèves (APE) durant le premier trimestre de l'année scolaire 2025/2026.

Grâce à votre soutien, nous avons pu organiser plusieurs événements réussis, tels que :

- La vente de légumes
- La vente de chocolat
- Vente de sapin
- Les goûters lors des vacances de la Toussaint mais aussi en faveur du Téléthon

L'ensemble des ventes permettent de financer de nombreuses activités pour nos enfants mais aussi d'acheter du matériel pour les écoles et pour les activités de l'année.

Nous souhaitons également mettre en avant les projets à venir qui visent à renforcer les liens au sein de notre communauté scolaire. Vous retrouvez l'ensemble des éléments ci-dessous. Nous espérons vous y voir nombreux.

Veille de Noël école du Tronchet	Vendredi 12 décembre 2025 à partir de 18h
Père Noël dans les classes	Jeudi 18 décembre 2025
Blind Test & soirée pizzas	Vendredi 6 février 2026 à partir de 18h30
Boum des enfants	Samedi 4 avril 2026 à partir de 14h
Vente gâteaux Gavottes	Courant avril
Vente initiative - personnalisé	Semaine de la fête des mères
Fête de fin d'année	Dimanche 14 juin 2026



Dans ce bulletin, vous trouverez également le trombinoscope des membres de l'APE. Cet outil a pour but de vous familiariser avec les personnes qui oeuvrent pour le bien-être de nos enfants et pour l'enrichissement de leur parcours scolaire. Nous croyons fermement que la transparence et la communication sont essentielles pour construire une communauté forte.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre soutien continu. Ensemble, nous pouvons faire une différence dans la vie de nos enfants.

Bien cordialement, L'équipe APE

L'Association Locale des Amis de la Nature

Bretagne Côte d'Emeraude et son gîte de Mireloup

Le gîte des Amis de la Nature de Mireloup vient de fermer ses portes pour l'hiver après le week-end prolongé du 11 novembre au cours duquel notre association a accueilli une trentaine de délégués représentant toutes les associations locales des Amis de la Nature de la région Grand-Ouest (qui va de la Bretagne jusqu'aux Pyrénées !). Les réunions des délégués se sont tenues dans la salle annexe de la mairie, les repas et l'hébergement à Mireloup (y compris en camping-car et caravanes).

Après les réunions institutionnelles du samedi et du dimanche matin, les délégués qui le souhaitaient ont pu prolonger leur séjour pour découvrir (ou redécouvrir) la forêt du Mesnil (et ses champignons), Cancale et la pointe du Grouin (sous des trombes d'eau).

Une fois le soleil revenu, ils ont goûté aux joies de la pêche aux palourdes, dégustées le soir même à Mireloup. Pour clôturer ce séjour, quoi de mieux qu'une balade à Dinard, un passage vers



St-Malo en navette maritime, et une visite de l'Intramuros avec un guide passionnant originaire de Miniac-Morvan.

La fermeture hivernale du gîte va être mise à profit pour des travaux d'entretien réalisés par les bénévoles de l'association.

Si vous souhaitez adhérer à notre association en 2026, vous êtes invités à nous rejoindre à l'assemblée générale qui aura lieu dans la 2^e quinzaine de janvier (date à confirmer).

CONTACT :

Vous pouvez nous joindre au : 06 31 80 41 63
ou au 06 42 72 80 92

Adresse mail de l'association :
utan.bretagnecotedemeraude@orange.fr

Pour réserver à Mireloup : téléphone 06 27 81 89 79 ou
mail resamireloup35@gmail.com

Site des Amis de la Nature France : www.amis-nature.org

UNC

Ce 11 novembre 2025, une population intergénérationnelle plus nombreuse s'est regroupée devant le monument au mort de la commune.

Les messages officiels ont été lus par l'ensemble des acteurs, pour commémorer ensemble cet anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Sous un vent marqué, les enfants de l'école communale nous faisaient lecture d'un poème choisi pour l'occasion. Après la dépose des gerbes au pied du monument aux morts et l'appel des morts, la Marseillaise a été chantée par toute l'assemblée. A l'issue de la cérémonie, un détachement s'est regroupé devant les monuments de Saint Yvieux et de la Croix de la mission pour un dépôt de gerbe, puis le vin d'honneur offert par la municipalité nous a été servi dans la salle annexe de la Mairie.

A cette occasion, pour passer un moment convivial et partager les conversations, les adhérents se sont rejoints au restaurant « A mon resto » à Saint père Marc en Poulet.



Offrons le globe aux enfants

Offrons le globe aux enfants, au moins pour une journée.

Donnons-leur afin qu'ils en jouent comme d'un ballon multicolore,

Pour qu'ils jouent en chantant parmi les étoiles.

Offrons le globe aux enfants,

Donnons-leur comme une pomme énorme,

Comme une boule de pain toute chaude,

Qu'une journée au moins ils puissent manger à leur faim.

Offrons le globe aux enfants

Qu'une journée au moins le globe apprenne la camaraderie,

Les enfants prendront de nos mains le globe

Ils y planteront des arbres immortels.

Nâzim Hikmet



Artistes peintres

Une nouvelle fois, les artistes amateurs peintres de la commune ont exposé pendant une semaine à la salle annexe de la mairie, du 11 au 19 octobre.

Les artistes se sont succédés pour assurer les permanences et ont pu échanger avec les visiteurs venant de notre commune et des alentours.

Les commentaires laissés sur le « livre d'or » encouragent fortement à la poursuite de l'activité.

La prochaine exposition pourra être ouverte à toutes formes d'expressions artistiques : sculpture, photographie, vitrail, etc.

Un projet d'association est en train de naître.

Si vous voulez nous accompagner, contactez la mairie.

Gym détente

Besoin de relâcher, de se sentir bien dans son corps et sa tête : venez nous rejoindre !

Notre Association vous accueille dès 16 ans.

Une petite nouveauté cette année : Maud a rejoint Paskaline et Régine, nos animatrices.

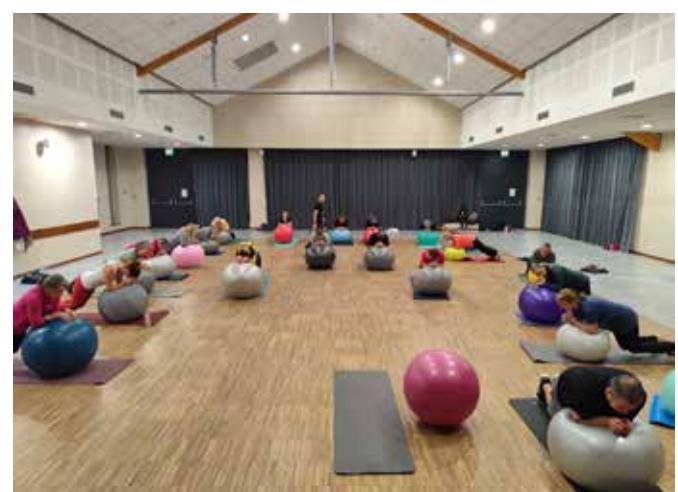
Leur but : nous maintenir en forme, améliorer notre souplesse en tenant compte des possibilités de chacun et de chacune, dans une ambiance détendue (matériel fourni sauf tapis et gros ballons).

Les séances mixtes ont lieu tous les mardis de 19h15 à 20h15 et les jeudis de 15h15 à 16h15 à la Salle des Fêtes de Le Tronchet, sauf pendant les vacances de Noël et d'été ainsi que les deuxièmes semaines des autres vacances.

La cotisation annuelle pour ces deux séances hebdomadaires est à ce jour de 55€.

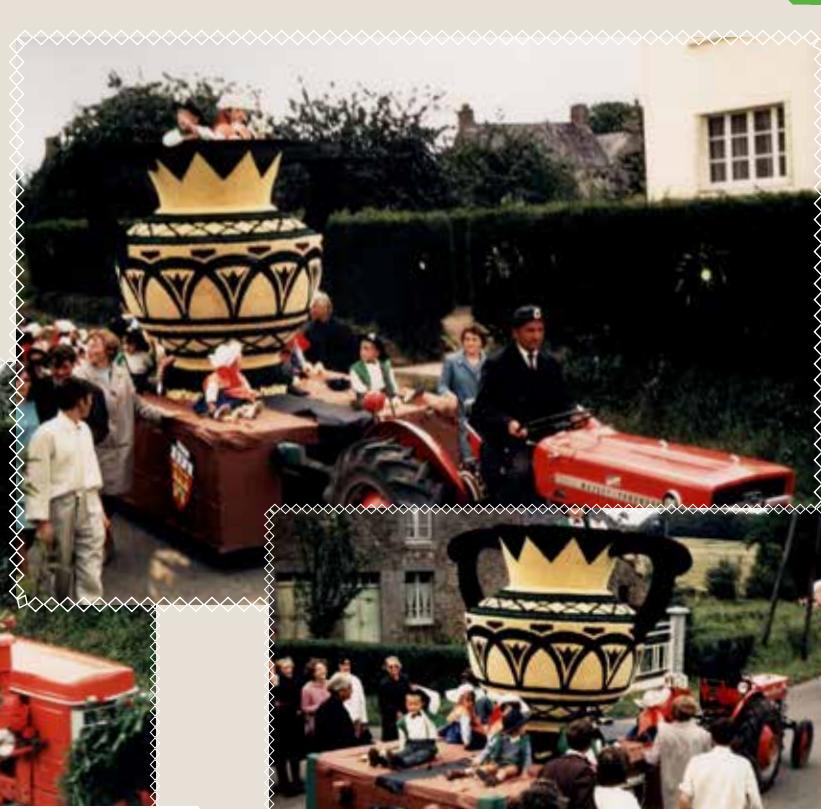
Chaque année, un repas dansant et un pique-nique agrémentent notre saison.

Les Membres du Bureau



CONTACT :

Catherine Boursier : 06 80 20 22 13
Catherine Jouenne : 06 83 50 92 15



Les fêtes de la moisson

Considérée comme un des évènements inoubliables ayant eu lieu dans notre commune, la fête de la moisson était à l'initiative de l'abbé Rocher et de ses paroissiens.

C'est en mai 1967 que fut décidé que la traditionnelle kermesse du curé porterait le nom de "fête de la moisson" et que la première fête de ce nom aurait lieu le 30 juillet.

Les festivités commençaient traditionnellement vers 14h30 avec le rassemblement, dans la grand'cour de l'Abbaye, des chars, des groupes costumés, des fanfares en uniforme venues de Pleine-Fougères, Betton, Saint-Jouan des Guérets et Saint-Père. Les fanfares suivies des chars emmenaient le cortège dans les rues du Tronchet au son des cuivres et des tambours.

Fidèle au rendez-vous, la fanfare du Tronchet "L'Espoir" défilait en bérêts et calots verts, captant l'attention de tous et remportant les faveurs du public tronchetois. Elle fermait toujours la marche de ce magnifique défilé.

Ensuite, le cortège se dirigeait en direction du Baillage, du village, de la Croix de la Mission... et prenait fin dans le parc de l'Abbaye. Là, l'ambiance battait son plein : attractions, jeux, dégustations et concours animaient la journée avant l'inéluctable tirage de la tombola qui venait clore la fête.

L'apogée de cette animation était, sans conteste, le défilé des chars fleuris selon le thème imposé. C'est avec émerveillement que chacun découvrait ces œuvres qui avaient nécessité tant d'heures de travail.

De 1967 à 1973, des paroissiens des quatre coins du Tronchet s'affairaient autour de leur char deux mois durant, chacun rivalisant de créativité, d'enthousiasme. Chaque jour, de petites mains expertes déposaient avec minutie des papillotes en papier crépon recouvrant petit à petit le motif et son support formé d'une remorque en bois avec rembarde. Les volontaires y passaient tout leur temps libre, leurs soirées et bien plus encore. Ce sont des milliers de petits ronds, pas plus grands

qu'une pièce de 20 centimes, qu'il fallait découper à la main ou avec un emporte-pièces. A Villegâte, c'est Odile Brajeul qui s'employait à cette tâche.

Si la décoration de ces chars demandait des mains habiles, la construction des ossatures relevait d'un grand professionnalisme. De nombreuses réalisations s'apparentaient à des œuvres d'art. Les ainés de la commune se souviennent certainement de la harpe et de la pipe créées par Roland David, du trois-mâts et de la guitare de Joseph Juhel, du tambour et de la barre de M. André Besnard, de l'accordéon de M. Genouvrier.

Il suffisait d'un simple crayon, d'un petit rond de papier crépon, du temps, du talent et du cœur pour donner vie à ces ossatures et en faire de telles merveilles.

Ces œuvres étaient très hautes à tel point que, lorsque le Champignon réalisé par Villegâte en 1967 emprunta la route de la forêt, il fallut élaguer sur le champ les arbres pour lui permettre de poursuivre son chemin. Le pied de ce champignon avait été réalisé avec un grand tonneau. Imaginez la hauteur!

Ces chars étaient généralement au nombre de quatre. L'un d'eux était réalisé par Villegâte, sous le hangar d'Armand Brajeul, et un autre par le Village, dans la cave de Monsieur Joseph Juhel.

La Ville joie, les résidents de l'annexe de l'Hospice, l'Hospice, Les Grands Bois, Le Baillage, La croix de la Mission préparaient les deux autres.

Le jour de la fête, les quatre chars étaient tirés par des tracteurs que l'on avait longuement astiqués pour qu'ils brillent de mille feux et qu'ils soient à la hauteur des œuvres qu'ils tractaient. Jean-Claude Chapron se souvient de ce lustrage, unique labeur de cette manifestation. Transformer un tracteur labourant la terre en un carrosse digne d'un défilé, relevait presque du défi.

Aux commandes, on retrouvait selon les années, Jean Blin, Marcel et Jean-Claude Chapron, Joseph Jouquand, Toussaint Morel, Joseph Roger, Louis Paul Martin...

Cette fête rassemblait jusqu'à 600 personnes. On ne comptait pas moins de 180 musiciens et

majorettes : 55 musiciens pour la fanfare "l'Avant Garde de Pleine- Fougères", une quarantaine pour l'Espoir du Tronchet.

La dernière fête de la moisson eut lieu en 1973 avec comme thème "La Bretagne".

Les fêtes des moissons de 1967 à 1972

30 juillet 1967 les 4 saisons	L'Automme et son champignon (Villegâte), Le printemps et son papillon, L'été et son parasol et sa chaise longue (la Ville-Joie), L'hiver avec son sabot
14 juillet 1968 les provinces françaises	Le camembert de Normandie, la bouteille de Champagne le moulin de provence, le vase "La Bretagne"
10 août 1969 le tabac	la pipe (Villegâte), la tabatière, le paquet de cigarette "la française" (La Ville-Joie), le paquet de cigarettes, " Royal" menthol, "annexe de l'Hospice", l'Hospice et le bourg"
9 août 1970 la musique	la harpe (Villegâte), la guitare (le village), le tambour, l'accordéon
8 août 1971 la mer	le phare (Villegâte), le voilier (le village), la barre (La croix de la Mission, les Grands Bois, le Baillage), l'ancre (l'Hospice)
13 août 1972 les jeux de société	Le 421 (Les Grands Bois), les petits chevaux (le Village) le jeu de cartes (Villegâte), le jeu de dame (Maison de retraite)

A propos de la Fanfare du Tronchet

A ses débuts, la fanfare s'appelait la Clique. Lorsque l'Abbé Rocher arriva en octobre 1966 dans la commune, il souhaita reproduire l'expérience qu'il avait menée à Betton et redynamiser la fanfare qui recevrait désormais un appui financier de la paroisse. Ainsi, le 8 novembre 1966, l'association "l'espoir du Tronchet" vit le jour avec à sa présidence M. Marcel Chapron. C'est dans la jeunesse que le curé fondait son espoir.

Lors des défilés, les musiciens portaient un uniforme blanc. Ils étaient coiffés d'un bérêt vert pour les garçons et d'un calot vert pour les filles.

A partir de mars 1973, l'abbé Fouchet, le nouveau curé, décida d'élargir les membres

de cette fanfare. C'est ainsi que des jeunes vêtus en Tyrolien et Tyrolienne firent bientôt leur apparition, apportant une touche de fraîcheur au groupe.

Parmi les musiciens, au fil des années, on retrouvait Jean Blin à la grosse caisse, Joseph Juhel, Michel Besnard, Louis David et Jean-Pierre Durand au clairon, Marianne Guillotel, Brigitte Corvaisier et Gérard Blin aux cymbales, Joseph Hardy, Marie Hardy, Régine Delanoë, Chantal et Josette Landormy, Michel Goron, Jean-Michel Blin, Stéphane Ferrand au tambour...

Tous ces musiciens étaient dirigés par un chef de fanfare. Pendant plusieurs années ce fut René Dumas qui endossa ce rôle. En mai 1971, il passa le relais à Michel Besnard.

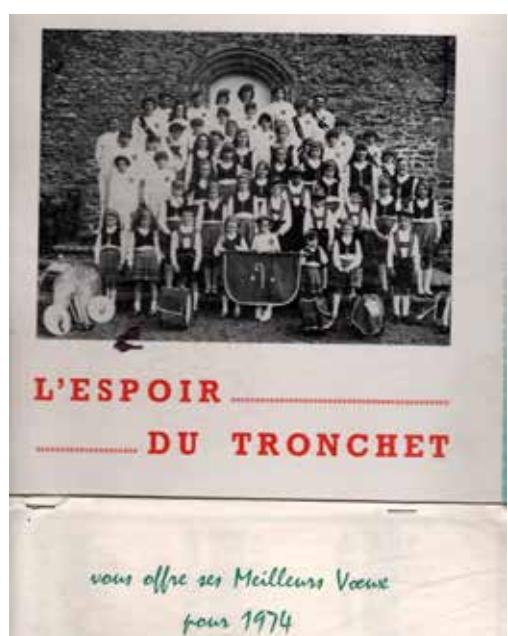
L'Espoir du Tronchet se déplaçait régulièrement pour des championnats et des événements de la région. Elle participait aux nombreuses fêtes patriotiques et religieuses. Sa renommée dépassait les limites de notre petite cité et plusieurs villages environnants demandaient le concours de notre fanfare pour leurs propres fêtes paroissiales.

Merci à Mme et M. Durand, Mme et M. Simonet, Messieurs Michel Besnard, Gérard Blin, Louis David, Roland David, Jean-Claude Chapron, Mesdames Bougot, Guillotel, Brajeul, Ruellan et Hamerel pour leur accueil et leur témoignages.

Merci à Yoann Blin et Sylvie Dugué pour leur partage de documentations.

Merci à tous de m'avoir accueillie chaleureusement durant ses 6 ans de mandat municipal pour partager vos souvenirs.

Christèle Thébault



La famille Surcouf et Le Tronchet

De nombreux membres de la famille Surcouf ont vécu au Tronchet et ont joué un rôle dans la vie de notre commune. Vu le nombre important de personnes portant le nom de « Robert Surcouf » dans l'histoire de leur famille, il est nécessaire de retracer l'histoire de chacun pour ne pas les confondre.

Un peu de généalogie

Le berceau de la famille Surcouf se trouve en Normandie, du côté du port de Carteret. Le nom de surcouf est d'origine nordique signifiant « tête noire ». C'est Marin Surcouf né à Sortosville en Beaumont (50) en 1609 et décédé à Saint-Malo en 1690, qui fonda la souche malouine de la famille en débarquant à Saint-Malo en 1645 en provenance de Carteret.

- Robert Surcouf (fils de Marin) naquit le 22 janvier 1642 à Saint-Georges-de-la-Rivière.
- Son fils Robert est recensé en 1670 comme « calfat » sur la Marguerite, et eut avec sa femme Hélène Jan un fils Robert Surcouf baptisé en 1671.
- Robert Surcouf de Maisonneuve (1671-1720) est le premier officier capitaine corsaire de la famille, puis devient armateur à Saint-Malo.
- Son fils aîné Robert Charles Surcouf (1702-1756) prend sa suite, et avec son frère Bertrand vont faire de leur société d'armement la première de Saint-Malo au milieu du 18^e siècle. Avec sa femme Françoise Pitot, ils eurent 17 enfants dont 6 moururent en bas-âge. A sa mort, ni sa veuve, ni son fils aîné ne reprennent l'armement. La flotte est vendue et les biens partagés entre les enfants.
- Son fils Robert Surcouf (1733-1789) l'aîné des garçons, pratique le cabotage et crée une ligne maritime avec Cayenne. Ses activités s'effondrent à la fin de la guerre d'indépendance. Il n'aura pas de descendant.



Charles Surcouf de Boisgris, père de Robert Surcouf le corsaire

- Son frère Charles-Joseph-Ange Surcouf de Boisgris (1739-1813) est le seul Surcouf à avoir pris la mer sur un demi-siècle, pendant la guerre de 7 ans. Ses activités maritimes péricliteront. Il devint receveur des douanes à Saint-Malo et grâce à son héritage et à son mariage avec Rose Julianne Truchot de la Chesnais de Cancale, il pourra investir dans un important patrimoine immobilier autour de Saint-Malo qui lui rapporteront fermages et loyers. Avec Rose, ils auront 11 enfants, dont 5 survivront : Rose, Charles, Nicolas, Robert et Noël-Nicolas.

• **Robert-Charles Surcouf** (1773-1827) « Le Corsaire » est né le 12 décembre 1773 dans Saint-Malo intra-muros puis vécut avec ses parents à La Bertaudière dans Saint-Malo intra-muros.

• **Nicolas-Auguste Surcouf** (1770-1848), également corsaire, fut à une époque le second de son frère Robert. Prisonnier, il fut libéré sur intervention de son frère Robert.

• **Noël-Nicolas Surcouf** (1786-1821), fut le moins corsaire des 4 frères. Ecrivain de bord et lieutenant avec son frère Robert sur la corvette corsaire Le Revenant, il devint ensuite négociant.



Robert Surcouf,
le corsaire

Robert Surcouf, « Le Corsaire » (1773-1827)

De nombreux ouvrages (*voir la bibliographie en fin de texte*) racontent en détail ses exploits de corsaire, dont les prises du Triton et du Kent, et d'autres légendes. Embarqué comme mousse à l'âge de 14 ans, il gravit les échelons de la hiérarchie marine, devint corsaire, puis armateur.

Robert Surcouf investit dans de nombreuses terres et habitations dans Saint-Malo, autour de Coutances, au Mont-Dol, à Epiniac et à Dol-de-Bretagne.

Il épouse Marie-Catherine Blaize de Maisonneuve le 28 mars 1801 et ils eurent 8 enfants :

- Caroline-Marie (1802-1852),
- Robert (1803-1803),
- Eléonore (1804-1839),
- **Auguste (1806-1867)**,
- Edouard (1810-1823),
- Robert-Victor (1812-1813),
- Marie-Pauline (1814-1860),
- **Adolphe-Eugène (1816-1878)**.

Robert Surcouf aimait chasser dans la forêt du Mesnil qui appartenait alors au Comte de le Vieuville.

Robert-Charles Surcouf est décédé en 1827.

La famille Surcouf s'implante au Tronchet

En 1840, Marie-Catherine Blaize de Maisonneuve, veuve de Robert Surcouf, rachète au Comte de la Vieuville les 600 hectares de la forêt du Mesnil ainsi que les deux fermes attenantes, la ferme du Mesnil et la ferme du Tertre Pin ainsi que des terres alentour, au profit de ses deux fils survivants Auguste et Adolphe-Eugène.

Dans les actes de succession de Robert-Charles Surcouf et de son épouse ne figurent ni la forêt ni les fermes du Tronchet, qui furent donc données du vivant de la femme de Robert-Charles Surcouf.

Ci-joint en annexe une carte de la forêt datant de 1835, alors propriété du Marquis de la Vieuville, seigneur de Châteauneuf. La configuration du réseau de brisées forestières visible sur cette carte est caractéristique des forêts aménagées pour la chasse à courre.

Auguste Surcouf (1806-1867)

Né en 1806 à Saint-Malo, il épouse en 1831 Adélaïde-Marie Sevoy avec laquelle ils auront 3 enfants.

Il reçoit de sa mère la moitié de la forêt du Mesnil et la ferme du Mesnil. Il fait construire à côté la maison du « Bas Mesnil » vers 1848.

Ils auront 7 petits-enfants dont Robert-Jacques Surcouf (1861-1902)

Il fit construire la chapelle de « Notre Dame de la Salette », bénie en 1866, au fond de sa propriété, à la suite d'un pèlerinage en 1858 de son épouse avec l'abbé Plichon, vicaire de la paroisse pour fortifier sa foi.

Une procession avait lieu chaque année en septembre, et ce jusqu'en 1975, de l'abbaye du Tronchet jusqu'à la chapelle de Notre Dame de la Salette.

Il est décédé en 1867.



Marie de Freslon de Saint Aubin, épouse d'Adolphe Surcouf



Forêt du Mesnil au 1^{er} empire

Adolphe-Eugène Surcouf (1816-1878)

Né en 1816 à Saint-Malo, il épouse en 1850 Marie-Julie-Emmanuelle de Freslon de Saint-Aubin. Ils n'auront pas de descendants.

Il reçoit de sa mère l'autre moitié de la forêt du Mesnil et la ferme du Tertre Pin. Il fait construire en 1849 la gentilhommière du « Haut Mesnil » à proximité de la ferme. Ce manoir étant à usage de pavillon de chasse, des écuries furent également construites en annexe, ainsi qu'un chenil pour y héberger la meute.

Adolphe-Eugène Surcouf fut maire de Plerguer de 1865 à 1871 et fut un partisan acharné de la séparation du Tronchet, qui avait été annexé par l'administration communale de Plerguer.

En 1875, Adolphe-Eugène Surcouf fit construire une chapelle pour répondre aux souhaits de sa femme, qui ne pouvait avoir d'enfants et qui voulait consacrer cette chapelle à la Vierge Marie, d'où la statue de la Vierge à l'enfant au cœur de cette chapelle (*voir photo jointe*). Cette chapelle était à l'origine surmontée d'un clocher en bois qui est tombé lors de l'ouragan de 1987 qui a fortement endommagé la propriété.

Il est décédé en 1878 et est inhumé dans la chapelle des Surcouf au cimetière du Tronchet, ainsi que sa femme décédée en 1912.



Le Haut Mesnil



Chapelle du Haut Mesnil

La succession des Surcouf au Tronchet

Les épouses des deux frères Auguste et Adolphe-Eugène ne s'entendaient pas, et suite à un litige sur un droit de chasse, les deux frères furent en procès et leurs relations se détériorèrent.

C'est ainsi que les biens d'Adolphe-Eugène Surcouf, sans descendant, ne furent pas légués à ses neveux mais à Robert Auguste Emmanuel Surcouf, le sous-préfet, fils d'Eugène-Désiré Surcouf (1818-1846) et petit-fils de son oncle Noël-Nicolas Surcouf (1786-1821), le jeune frère de Robert-Charles Surcouf le corsaire.

Progressivement toutes les terres et les propriétés de la famille Surcouf sur la commune du Tronchet vont appartenir aux descendants directs de Noël-Nicolas Surcouf et non aux descendants directs de Robert-Charles Surcouf le corsaire.



*Robert Surcouf,
le député*

Robert-Henri-Marie-Joseph Surcouf (1868-1944)

Marié à Adolphine-Jeanne-Marie-Suzanne Labrune, ils eurent 4 enfants tous nés au Haut-Mesnil, dont Robert-Xavier-Adolphe-Marie Surcouf.

A 30 ans, il devint le plus jeune député de France. Il sera élu de la 2^e circonscription de Saint-Malo de 1898 à 1919.

Il est élu Maire de Plerguer de 1903 à 1925, puis de 1928 à 1936.

Il rachète le Bas-Mesnil, et reconstitue ainsi l'intégralité de la forêt du Mesnil.

En 1931, il vendra les 600 hectares de la forêt du Mesnil à l'Etat qui en fait une forêt domaniale.

Il contribua à soutenir la construction de l'hospice avec le legs d'Alexis Bagot, grâce à ses relations auprès des ministres de l'intérieur et des finances. Il réussit également à convaincre Emile Combes, Président du Conseil et célèbre anticlérical, de signer un décret du conseil d'état afin d'autoriser que ce soient des religieuses qui gèrent l'établissement selon le vœu d'Alexis Bagot dans son testament.

Il est inhumé dans la chapelle des Surcouf au cimetière du Tronchet.



*Robert Surcouf,
le sous-prefet*

Robert-Auguste-Emmanuel Surcouf (1845-1931)

Il hérite de Adolphe-Eugène Surcouf le Haut-Mesnil.

Marié à Elisabeth-Marie-Adélaïde du Bourblanc, ils eurent 4 enfants, dont Robert-Henri-Marie-Joseph Surcouf.

Il sera sous-préfet à Rennes, vétéran du siège de Paris et chevalier de la Légion d'Honneur.



*Robert Surcouf, maire du
Tronchet, avec son fils
Robert-Yves-Marie-Noël
Surcouf (ici en 1942)*

Robert-Xavier-Adolphe-Marie Surcouf (1896-1973) premier Maire du Tronchet

Marié à Suzanne-Berthe Gaveau, ils auront un fils Robert-Yves-Marie-Noël Surcouf. Son épouse décède en 1969, et il épousa en secondes noces la marraine de leur fils, Germaine Hervéou, qui exploitait le Domaine du Tertre Pin avec sa première femme.

Pendant l'occupation, il avait été désigné comme maire de Plerguer de 1941 à 1944.

Premier maire du Tronchet de 1953 à 1961, il fut désigné par le préfet comme Président de la délégation spéciale chargée d'assurer la mise en œuvre de l'arrêté du 5 juin 1953 portant partition de Plerguer et Le Tronchet en deux communes distinctes.

Il rachète une maison en centre bourg pour en faire la mairie et un bureau de poste, et fait construire une salle des fêtes derrière la mairie.

Jugeant péjoratif le nom du « Bas Mesnil », il renomme le lieu « Le Mesnil des Bois »

Il est inhumé dans la chapelle des Surcouf au cimetière du Tronchet.



Robert Surcouf Président de l'Association du Cotre Corsaire

Robert-Yves-Marie-Noël Surcouf (1934-1994)

Exploitant agricole du domaine du Tertre Pin

Il épouse Monique-Anne-Marie Audabram, avec laquelle il aura 4 enfants :

- Robert-Patrick-Hubert-Marie né en 1959,
- Pierre-Yves-Michel-Marie né en 1960,
- Anne-Marie-Antoinette-Suzanne-Germaine née en 1961,
- Noël-Nicolas né en 1967.

En 1984, il contribue à la réalisation du golf du Tronchet, en vendant 2 hectares de terrain entre la Croix de la Mission et la ferme du Tertre Pin et en apportant une concession pour 50 ans de 26 hectares.

Il vend la ferme du Mesnil des Bois en 1979, qui sort du patrimoine familial.

Il fut le président fondateur de l'association du « Cotre Corsaire » qui a construit la réplique du cotre corsaire « Le Renard », lancée le 18 mai 1991.

Son épouse, Monique Surcouf sera élue et nommée 4^e adjointe du Tronchet de 1983 à 1989.

Robert-Yves-Marie-Noël Surcouf décède tragiquement en 1994 dans un accident avec du matériel agricole. Il est inhumé dans la chapelle des Surcouf au cimetière du Tronchet.

Depuis le décès de son père, Pierre-Yves Surcouf est le vice-président de l'association du « Cotre Corsaire », qui est toujours propriétaire du « Renard », ce bateau emblématique de la ville de Saint-Malo.

Le manoir du Haut Mesnil et le Domaine du Tertre Pin, dont les 80 hectares s'étendent sur les communes du Tronchet, de Miniac-Morvan et de Tressé, sont toujours à ce jour la propriété des enfants de Robert-Yves-Marie-Noël Surcouf (Robert, Pierre-Yves, Anne-Marie et Noël-Nicolas).

Nous tenons à remercier Pierre-Yves Surcouf pour la relecture minutieuse de ce document, pour ses corrections et ajouts, et pour les photos qu'il nous a transmises.



Monument de la famille Surcouf dans le cimetière du Tronchet

Bibliographie :

- Robert Surcouf de Alain Roman aux éditions Cristel
- Robert Surcouf et ses frères de Alain Roman aux éditions Cristel
- Surcouf de Robert Surcouf aux éditions Bibliomnibus Aventure
- Robert Surcouf le corsaire et sa descendance de Clotilde-Y-Duvaufier-Chapelle publié par l'Association des Descendants de Robert Surcouf le corsaire (ADRSC)
- Le Tronchet de Éric Malo
- Histoire générale de Plerguer de Maurice Trévinal



*Les élus et le personnel de la commune
vous présentent leurs meilleurs voeux.*

Bonne année 2026!

